

Faut-il censurer l'art ?

Attendus de fin d'activités (BO 2015 Cycle 2 et 3 et BO 2018 Cycle 2 et 3)

Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement
Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue



None of That © Ringling College of Art + Design

Titre

None of That

Thème

Activités humaines

Genre et mots-clés

Comique, tabou, gardien, musée, tableaux, nonne

Cycle (pour le film)

3

Durée

04 min 10 s

Réalisation

A. H. Paddock & I. L. Pinho & K. Kaur

Musique

Corey Wallace

Production

Ringling College of Art + Design (États-Unis, 2015)

Activités pédagogiques

Faut-il censurer l'art ?

Débat philosophique.

Dans ce film, une femme (religieuse si on regarde sa tenue) censure toutes les oeuvres exposées depuis des années dans un musée et représentant des corps nus.

- L'occasion de faire réfléchir la classe à la notion de censure, en particulier dans le cas des oeuvres d'art.

- Qu'est-ce que la censure ?

Les élèves essayeront de définir le mot « censure » avant de chercher dans le dictionnaire.

Le dictionnaire Larousse propose comme définition :

« Examen préalable fait par l'autorité compétente sur les publications, émissions et spectacles destinés au public et qui aboutit à autoriser ou interdire leur diffusion totale ou partielle. »

L'action de « censurer » correspond donc à interdire quelque chose. Les élèves pourront proposer d'autres synonymes du verbe comme prohiber, proscrire, désapprouver, condamner, critiquer...

- Peut-on et doit-on censurer l'art ?

Les élèves seront amenés à débattre sur le sujet sans chercher une bonne réponse mais en organisant leurs pensées et leurs propos.

On pourra aussi préciser que la nudité a pris différentes formes en fonction des périodes artistiques et que la religion censure les parties génitales des oeuvres d'art.

Dans la religion catholique, comme dans de nombreuses religions du monde, les principes ascétiques imposent des tabous dans le domaine du sexe et la religieuse ne supporte pas que l'on montre des parties génitales dans le musée...

L'enseignant(e) vérifiera que les élèves ont bien compris l'humour du film et qu'en réalité la religion catholique ne censure pas les représentations de la nudité. Les réalisatrices du film ont simplement mis en scène un personnage de religieuse caricatural à des fins comiques.

La sculpture à la fin du film est le David de Michel-Ange (1502), chef-d'œuvre de la Renaissance exposé à la Galleria dell'Accademia de Florence. À noter que les réalisatrices du film ont reproduit le véritable décor du musée derrière la sculpture. Les élèves pourront s'amuser à vérifier en utilisant le moteur de recherche du [site internet de la Galleria dell'Accademia de Florence](#) que David n'est pas censuré !

- Est-ce vraiment censurer que d'interdire certains films et jeux aux enfants ?

Pourquoi cette interdiction a-t-elle été mise en place ? Les élèves réfléchiront au rôle du [CSA](#) et des classifications [PEGI](#). On pourra proposer un travail de lecture autour des sigles utilisés.



David, None of that.



Michel-Ange, 1502. Photographie : Jörg Bitner Unna. CC BY-SA

